

A large, semi-transparent watermark of the UNECD logo is positioned in the background, consisting of a stylized 'M' and the word 'UNECD' in a grey, overlapping font.

**L'indicateur UNECD du coût de
la rentrée étudiante
2011**

L'**Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire**, membre de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), est la seule organisation représentative des étudiants en chirurgie dentaire de France. Elle regroupe les associations étudiantes représentatives des 16 facultés d'odontologie.

L'UNECD pour la première fois dresse le bilan du coût de la rentrée pour un étudiant qui rentre dans le **cursus de chirurgie dentaire en deuxième année** qui suit la première année commune des études de santé (PACES).

Le bilan de l'UNECD s'appuie sur la **neuvième édition de l'indicateur du coût de la rentrée réalisé par la Fédération des Associations Générales Étudiantes** (FAGE), parue ce lundi 22 août. L'étude révèle que les frais de rentrée demeurent, plus que jamais, un élément de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

À ces données que nous rappellerons dans une première partie, nous étudierons dans une seconde partie les frais spécifiques aux étudiants en chirurgie dentaire dont **les chiffres sont issus du Rapport Hospitalo-Universitaire 2010-2011 de l'UNECD**. Enfin, nous conclurons cet état des lieux en proposant des solutions nécessaires à la diminution de ces frais qui sont un frein à la démocratisation de l'Enseignement Supérieur.

Sommaire

1ère Partie : Les dépenses d'un étudiant en hausse à la rentrée 2011

- a) Les frais spécifiques au mois de septembre
- b) Les frais de vie courante
- c) Zoom sur les frais liés au logement
- d) Zoom sur les frais fixes
- e) Zoom sur les dépenses de transport
- f) Zoom sur les courses et équipements divers
- g) Bilan des dépenses générales

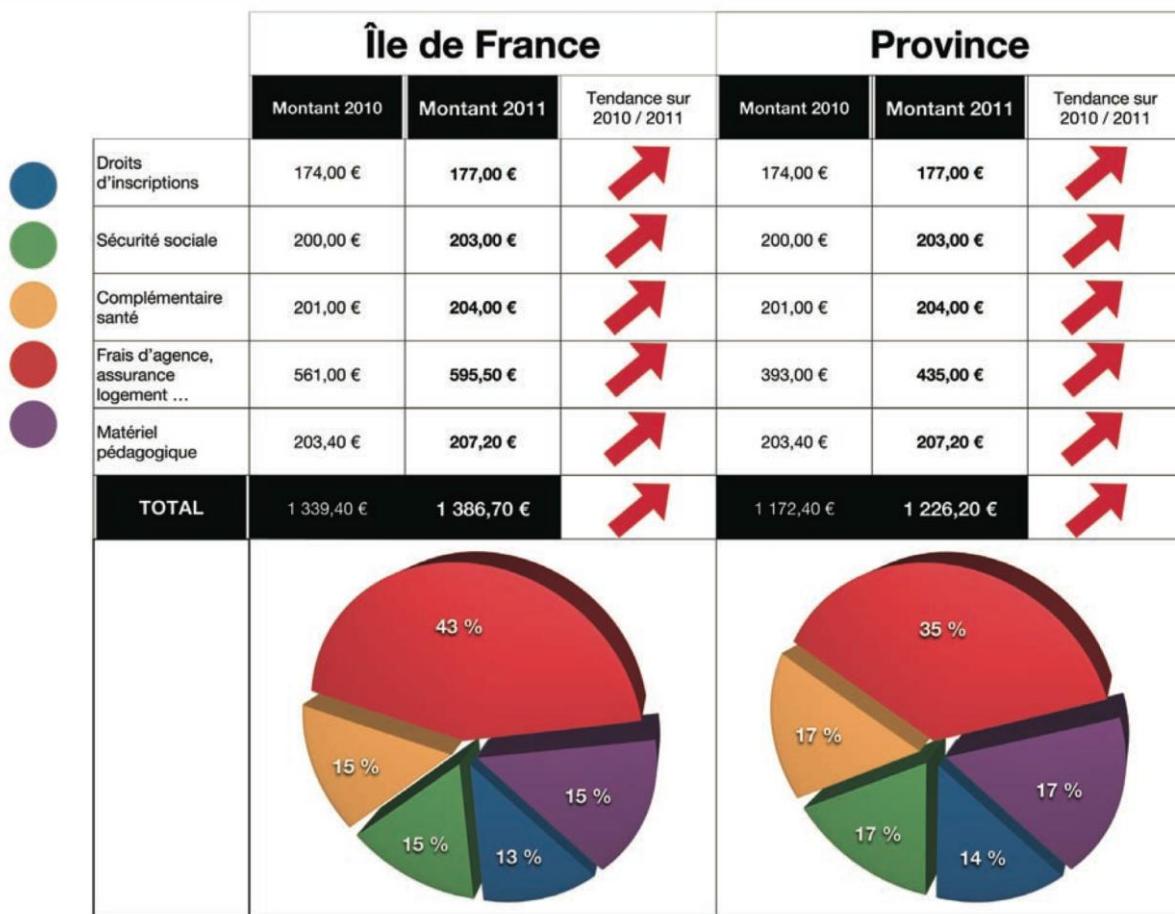
2ème Partie : Les dépenses spécifiques d'un étudiant en chirurgie dentaire

Bilan et Propositions

1ère Partie : Les dépenses d'un étudiant en hausse à la rentrée 2011

a) Les frais spécifiques au mois de septembre

Ce sont des dépenses auxquelles l'étudiant doit faire face sans qu'elles ne se représentent dans l'année universitaire. Elles couvrent les frais d'inscription et d'installation dans un logement. Ces dépenses s'élèvent à **1386,70€ pour un étudiant francilien** et à **1226,20€ pour un étudiant de province** !

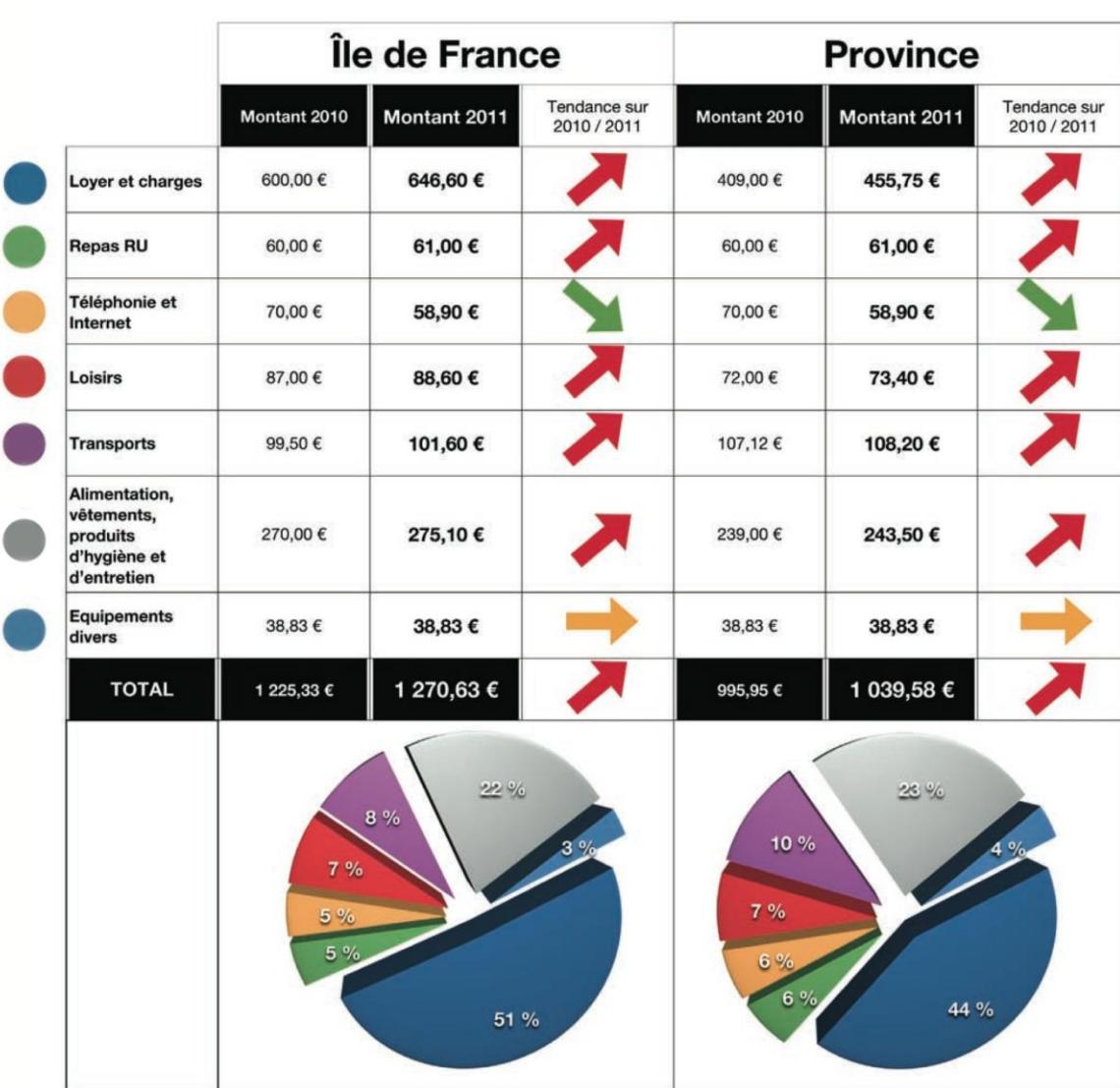


Source : Indicateur du coût de la rentrée 2011 - FAGE

b) Les frais de vie courante

La FAGE indique dans son enquête qu'un étudiant francilien devra débourser **1270,63 euros par mois en frais de vie courante** pour se garantir des conditions d'études correctes. Ce chiffre, en **augmentation de 3,93%** par rapport aux chiffres de l'année dernière, s'explique en partie par les montants élevés annoncés par l'OVE sur les loyers.

Ces dépenses s'élèvent à **1270,63 € pour un étudiant francilien** et à **1039,58 € pour un étudiant de province** !



Source : Indicateur du coût de la rentrée 2011 – FAGE

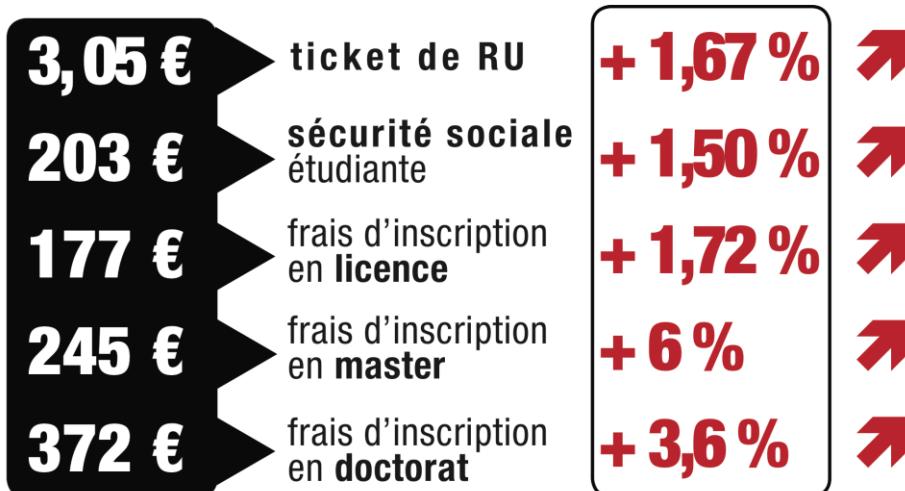
c) Zoom sur les frais liés au logement

Encore une fois, les **frais liés à l'acquisition d'un logement indépendant sont les grands responsables des fortes hausses de cette année**. À ces frais, il faudra souvent rajouter en septembre la caution si l'étudiant ne bénéficie pas de dispositif de cautionnement solidaire.

Il est indispensable pour bon nombre d'étudiants de trouver à se loger en ville, proche de leur lieu d'étude, mais le coût rédhibitoire des logements de petites surfaces en ville en décourage certains. **Le loyer n'est pas la seule dépense** à laquelle un étudiant devra consentir en cas d'acquisition d'un logement indépendant. Il devra assurer son logement, parfois payer des frais d'agence dans le cadre de sa recherche, et bien sûr acheter l'ensemble des produits nécessaires à son entretien.

d) Zoom sur les frais fixes

Ces chiffres sont simples à observer puisqu'ils sont **fixés nationalement par le gouvernement**. Les évolutions sont calculées par rapport à l'année universitaire 2010/2011.



Source : Indicateur du coût de la rentrée 2011 – FAGE

e) Zoom sur les dépenses de transport

Ce qui permet aux étudiants d'être des usagers fidèles des transports en commun, au delà du fait que les universités et écoles sont souvent bien desservies, **c'est leur coût réduit grâce aux tarifications étudiantes**. Mais là encore, de **nombreuses disparités** subsistent. Là où un étudiant toulousain paiera 10€ par mois son abonnement illimité de transport, un étudiant francilien paiera sa carte Imagin'R jusqu'à 54,60 €.

Il est également important de noter que l'augmentation de ce chiffre est due en partie à la hausse des prix pratiqués par la SNCF.

f) Zoom sur les courses et équipements divers

Alimentation, vêtements, produits d'hygiène, équipement audiovisuel et/ou informatique. Ce poste de dépenses est très large. Pour les courses diverses, le montant a été estimé à la base en fonction du **panier moyen d'un étudiant et est revalorisé en fonction de l'inflation** (chiffres de l'Insee). Ces dépenses sont au cœur du budget des étudiants. L'alimentation est comptabilisée hors restauration universitaire.

Les équipements divers (essentiellement informatiques) sont pris en compte sous la forme des prêts étudiants tels qu'ils sont mis en place depuis plusieurs années.

g) Bilan des dépenses générales

Cette année, un étudiant devra donc débourser en moyenne **2 372,40€** pour sa rentrée universitaire, soit une augmentation de 4,2%.

Depuis 2003, date de la première parution de l'indicateur FAGE, ce coût a augmenté de 45,6%.

	Île de France	Province
2003	1 760,00 €	1 580,00 €
2004	2 073,00 €	1 632,00 €
2005	2 245,75 €	1 733,00 €
2006	2 245,75 €	1 933,25 €
2007	2 372,57 €	1 990,57 €
2008	2 436,17 €	1 933,25 €
2009	2 513,36 €	2 113,63 €
2010	2 564,70 €	2 167,30 €
2011	2 657,30 €	2 265,80 €



2ème Partie : Les dépenses spécifiques d'un étudiant en chirurgie dentaire

Méthode de calcul :

Nous avons repris les chiffres du Rapport Hospitalo-Universitaire 2010-2011 listant les dépenses des étudiants en chirurgie dentaire durant les cinq années d'études spécifiques à l'odontologie.

Nous avons différencié les dépenses qui sont à payer dès la rentrée (blouses, rotatifs, articulateurs, ...) aux consommables qui seront des dépenses réparties tout le long de l'année universitaire (dents en résine pour les travaux pratiques, fausses gencives, petite instrumentation ...).

La moyenne de ces dépenses de rentrée a été pondérée avec les numerus clausus des différentes facultés accueillant des étudiants entrant en deuxième année d'odontologie.

Faculté	Coût de la rentrée pour un étudiant en deuxième année des études d'odontologie*	Consommables*	Total
Bordeaux	120 €	150 €	270 €
Brest	15 €	0 €	15 €
Clermont-Ferrand	648,7 €	0 €	648,7 €
Lille	1362 €	198 €	1 560 €
Lyon	1 036 €	0 €	1 036 €
Marseille	20 €	0 €	20 €
Montpellier	1500 €	0 €	1 500 €
Nancy	338,73 €	44,48 €	383,21 €
Nantes	131 €	0 €	131 €
Nice	1 200 €	30 €	1 230 €
Paris V	250 €	0 €	250 €
Paris VII	550 €	150 €	700 €
Reims	812 €	520 €	1 332 €
Rennes	30 €	0 €	30 €
Strasbourg	1 592,5 €	280 €	1 872,5 €
Toulouse	329 €	0 €	329 €

Moyenne pondérée : 624,6 €

* Pour un étudiant non boursier.



Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire
7, rue Mariotte 75017 Paris

Ainsi en réalisant cette moyenne, nous constatons que les frais de rentrée spécifiques aux étudiants entrant en deuxième année des études en chirurgie dentaire s'élèvent à **624,6 €**.



Bilan et Propositions

En additionnant les frais généraux à ceux spécifiques en odontologie, nous constatons que les frais de rentrée d'un étudiant entrant en deuxième année des études d'odontologie s'élèvent à **2 997 €**.

Frais de rentrée généraux	2 372,4 €
Frais de rentrée spécifiques à un étudiant en chirurgie dentaire*	624,6 €
Frais totaux de rentrée*	2 997 €

* Pour un étudiant non boursier

Notons que ce bilan se limite à l'entrée en deuxième année des études en chirurgie dentaire alors que des frais sont encore à réaliser lors de l'entrée en troisième année. Certaines facultés réclamant même de nouveaux investissements lors de l'entrée dans les années cliniques.

Au terme de cet état des lieux, il est donc clair qu'un étudiant en chirurgie dentaire dépense davantage qu'un de ses homologues à l'université. Il est bien évident que tous les étudiants n'ont pas les moyens de débourser une telle somme à la rentrée. Les facultés d'odontologie échapperait-elle à la logique d'égalité des chances chère à notre système universitaire ?

Cependant, rappelons que certaines facultés permettent de suivre la même formation que partout ailleurs en France avec une répercussion minime sur le budget de leurs étudiants. Prenons l'exemple d'un étudiant Strasbourgeois qui paiera jusqu'à plus de 100 fois plus qu'un étudiant Brestois pour la même rentrée.

Saluons le fait que les étudiants boursiers soient exonérés de ces dépenses mais regrettons tout de même qu'encore trop d'étudiants se situent juste au dessus du plafond nécessaire à l'obtention de ces bourses et soient donc obliger de travailler en parallèle de leurs études ou de souscrire des prêts bancaires.

À ces constats, l'UNECD qui est force de proposition appelle un certain nombre de mesures :

- **Développer la formation continue et favoriser les apports extérieurs des facultés** de chirurgie dentaire dans le but de limiter le report de ce manque financier sur le porte-monnaie des étudiants.
- La mise en place de l'**Allocation de Rentrée Etudiante de 400 euros**, financée par la suppression de la demi-part fiscale afin de toucher les classes moyennes oubliées des bourses.

- **Le gel des frais fixes** : droits à la sécurité sociale, droits d'inscription universitaire et prix du ticket RU.
- **La linéarisation des échelons de bourses** afin de supprimer les inégalités entre les allocataires.
- **L'augmentation des montants des bourses sur critères sociaux**, ainsi que l'augmentation du nombre de leurs allocataires, afin d'y englober les classes moyennes.



Contacts presse

Marc PIERROT, Président
president@unecd.com 06.42.65.76.08

Charles-Édouard POIRIER, Secrétaire Général et en charge des questions sociales
secretaire@unecd.com 06.83.25.78.85

